

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

Sommaire

I Introduction.....	1
II Orientations générales du plan de formation 2015.....	1
III Traduction des priorités interministérielles et des orientations pluriannuelles du ministère dans le plan de formation.....	2
A) Traduction des priorités interministérielles pour 2015.....	2
B) Traduction des orientations pluriannuelles ministérielles 2014-2016.....	3
IV Présentation des principales actions.....	5
V Programme prévisionnel détaillé (tableau annexe).....	7

I Introduction

Budget prévisionnel : 800 000 euros

Nombre cible de jours suivis (y compris les projets individuels) : 7 000

Nombre cible de stagiaires (y compris les projets individuels) : 4 700

Nombre de stages : 450

Nombre de sessions : 750

II Orientations générales du plan de formation 2015

Les axes de la formation en 2015 seront identiques à ceux fixés en 2014 et accentués en fonction des priorités et de l'actualité. C'est ainsi qu'un effort particulier sera porté sur les actions suivantes :

1. Les formations réglementaires et obligatoires, notamment celles relatives au bâtiment, à l'hygiène, la sécurité et la santé au travail

2. L'accompagnement des agents dans leur volonté d'évolution ou de mobilité. Les préparations aux concours ou examens professionnels feront l'objet d'une large offre de formations, en particulier sur la constitution du dossier RAEP et la préparation au recrutement sans concours de magasinier organisé par la BnF.

3. L'accueil et l'information des usagers, sur place et à distance

4. Le numérique qui n'est plus un domaine de formation en soi mais qui se décline dans la plupart des métiers exercés au sein de l'établissement et se trouve à la source de l'émergence de nouveaux métiers.

5. La formation dispensée par des formateurs internes sera développée. La BnF s'appuiera sur la note du MCC encadrant la formation interne et favorisera la formation des acteurs de la formation (formation de formateurs et transmission d'expertise).

6. Enfin, les formations nécessaires dans le cadre de réorganisations seront mises en place, que ce soient des formations à l'utilisation de nouveaux outils ou des formations à l'accompagnement au changement.

7. Comme en 2014, l'établissement veillera à ce que les agents de catégorie C suivent davantage de formations. De nouvelles formations seront mises en place en 2015 à cet effet.

III Traduction des priorités interministérielles et des orientations pluriannuelles du ministère dans le plan de formation

A) Traduction des priorités interministérielles pour 2015

Priorité 1 : sensibiliser à la diversité, à la prévention et au traitement des discriminations

La BnF sera attentive aux formations proposées par le Ministère et transmettra les offres à ses agents. Elle veillera notamment à ce que les agents en contact avec le public puissent suivre le module de sensibilisation à la diversité et à la lutte contre les discriminations proposé par le Ministère. Les membres du jury du concours réservé de magasinier seront sensibilisés à ces questions.

Priorité 2 : former à la démarche d'évaluation, de prévention et de gestion des risques psychosociaux (RPS)

La BnF a inscrit les formations de prévention et de gestion des risques psychosociaux depuis le plan de formation 2010 notamment pour les encadrants hiérarchiques au sein d'un parcours individualisé, modulaire et contractualisé de formation à l'encadrement.

La démarche d'évaluation des RPS se déroulera en 2015 avec la mise à jour du document unique avec l'implication des préventeurs, des assistants de prévention et des acteurs RH concernés. Le développement de leurs compétences est compris dans ce cadre.

Priorité 3 : accompagner les managers dans la mise en œuvre des réformes et des projets de modernisation de l'Etat

Pour les encadrants sont prévues des formations à la mobilisation des équipes, à la conduite de projets et à l'accompagnement au changement dans le cadre des diverses réorganisations prévues par l'établissement en 2015, notamment celle de la fonction financière dans le cadre de la réforme GBCP (Gestion budgétaire et comptable publique).

Priorité 4 : développer les compétences des tutelles dans le pilotage de leurs opérateurs et de leurs agences

Sans objet pour la BnF (opérateur du MCC)

Priorité 5 : améliorer la relation entre les agents et les usagers

Le stage « Quel service au public en Haut-de-jardin » va évoluer et être élargi à tous les départements qui en feront la demande. Par ailleurs, un nouveau sous-domaine « Médiation » dans le domaine Accueil apparaît dans le plan 2015. Il répond aux besoins de formation relatifs à la valorisation des collections et à l'animation des salles de lecture.

L'offre de formation à l'accueil des publics handicapés sera renouvelée en deux volets :

1. Présentation des dispositifs d'accessibilité à la BnF
2. Présentation et démonstration en cabine des équipements techniques à la disposition des lecteurs

Priorité 6 : professionnaliser les acteurs de la chaîne achat

Les formations proposées sont les suivantes : « Appréhender les fondamentaux des marchés publics » et « Suivi de l'exécution des marchés » ainsi que des formations aux outils spécifiques BnF (Géode)

Par ailleurs, une réflexion en cours sur la fonction achat au sein de la BnF donnera éventuellement lieu à une nouvelle offre de formation.

Priorité 7 : former les managers et les responsables RH à la politique du handicap

Une formation « Sensibilisation au handicap » est proposée aux encadrants et aux acteurs RH. Par ailleurs, la correspondante Handicap, nommée en juin 2014, participera aux séminaires organisés sur le sujet.

Priorité 8 : les enjeux du droit de la propriété intellectuelle dans la sphère publique

Le stage « Droit de la propriété intellectuelle appliqué à la BnF » sera reconduit en 2015.

B) Traduction des orientations pluriannuelles ministérielles 2014-2016

Dans le cadre des orientations pluriannuelles communes à l'ensemble des services de formation, le Service des qualifications et de la formation de la BnF veillera à favoriser les formations d'adaptation des agents à leur poste de travail, à continuer de se coordonner avec les actions du Ministère et à accompagner les emplois d'avenir. (Veille sur l'offre de formation du Ministère, soit pour inscrire nos agents à ces formations, soit pour décliner ces mêmes formations au sein de la BnF).

Priorité 1 : Préparer aux concours et aux examens professionnels

Les préparations aux concours ou examens professionnels feront l'objet d'une large offre de formations, en particulier sur la constitution du dossier RAEP et la préparation au recrutement sans concours de magasinier organisé par la BnF.

Priorité 2 : Accueillir les nouveaux arrivants

Les trois demi-journées d'accueil des nouveaux arrivants seront reconduites début septembre.

Les encadrants peuvent s'appuyer sur les Parcours métiers proposés en annexe du plan pour élaborer le plan de formation des nouveaux arrivants.

Les nouveaux encadrants suivront, comme chaque année, la formation « Prise de poste d'encadrement »

Priorité 3 : Améliorer les pratiques d'encadrement

Le parcours métier « Encadrant » propose 3 demi-journées « Prise de poste encadrement » suivies d'une offre de stages complémentaires sur différentes thématiques ainsi que d'ateliers sur des thématiques RH. Ces ateliers apportent des informations indispensables pour la gestion administrative des équipes et l'accompagnement des parcours professionnels des agents. Ils sont un complément à la formation à la conduite de l'entretien annuel.

Priorité 4 : Formation des membres du CHSCT et des agents de prévention

Deux formations spécifiques de 3 jours sont prévues : une pour 10 membres du CHSCT et une autre pour 10 agents de prévention.

Priorité 5 : Faciliter et accompagner les parcours professionnels des agents

Des formations de prise de poste sont prévues pour le conseiller Mobilité Carrière nommé en 2014

Les parcours métiers, proposés en annexe du plan de formation, sont mis à jour.

La formation « savoirs de base » est maintenue

Une nouvelle offre apparue fin 2014 est reconduite: « Rédiger son CV et sa lettre de motivation »

Priorité 6 : Améliorer l'intégration des personnes en situation de handicap

Une formation « Sensibilisation au handicap » est proposée aux encadrants et à certains membres de la DdRH.

Priorité 7 : Développer les compétences en conseil et expertise des responsables de formation

Deux axes de formation seront mis en œuvre en 2015 : ingénierie pédagogique pour les responsables formation et conseil en formation dans le cadre d'entretiens relatifs à un projet individuel de formation

Priorité 8 : Traduire l'ouverture particulière du Ministère à l'Europe et à l'international

Cette priorité se traduit par 3 actions principales :

1. Formations en langues
2. Formation sur la prise de parole en public
3. Formations des experts métiers appelés à intervenir dans le cadre de journées d'études nationales, européennes et internationales

Priorité 9 : Accompagner les mutations des métiers

Les formations, très diverses, liées au numérique et à la dématérialisation concernent de nombreux métiers et sont offertes soit par le département de l'Information bibliographique et numérique, soit par la direction des Collections soit par le service des Qualifications et de la formation. Certains services envisagent, par ailleurs, de monter des formations au numérique spécialement pour leurs agents et fléchées vers leurs missions propres.

IV Présentation des principales actions

Management

Une nouvelle offre est proposée aux directeurs de département « Mobiliser son équipe autour du contrat de performance »

Ressources humaines

Les ateliers RH sont enrichis de deux nouvelles offres relatives aux relations sociales ainsi qu'au pilotage de sa carrière par un agent.

Parcours individualisé de formation et de reconversion, de développement personnel à visée professionnelle

Création d'un nouveau parcours métier « Gestionnaire financier »

Création d'un nouvel atelier « Comment piloter sa carrière »

Reconduction de l'offre « Comment rédiger un CV et une lettre de motivation »

Les demandes de financement des projets individuels de formation continuent d'être examinées dans le cadre du COPIF qui dispose de la même enveloppe budgétaire qu'en 2014.

Les parcours de formation dans le cadre de reconversions seront instruits par le service des qualifications et de la formation en collaboration avec le conseiller mobilité carrière. Même si un parcours type doit être élaboré en fonction de la reconversion demandée, il sera affiné en fonction des aspirations et des compétences (acquises ou à acquérir) de l'agent.

Préparation aux épreuves de concours et des examens professionnels

Une formation à la formation de formateurs RAEP est prévue pour 8 agents. Ces nouveaux formateurs internes seront chargés de co-animer les préparations aux concours ou examens avec un organisme extérieur. Le formateur interne sera chargé de former à l'élaboration du contenu tandis que l'organisme extérieur enseignera la méthodologie de la constitution d'un dossier RAEP.

Environnement professionnel :

Les Journées d'accueil des nouveaux arrivants (2 jours), et l'atelier « Prise de poste d'encadrement » (1,5 jour) sont reconduits en 2015.

Hygiène, sécurité et santé au travail

La liste des formations obligatoires et de sécurité est introduite en annexe du plan de formation afin d'aider les encadrants à suivre scrupuleusement la réglementation en vigueur.

Achats publics

Evolution de l'offre en cours d'instruction

Economie, finance et gestion (Gestion budgétaire et comptable, contrôle de gestion)

Les formations internes « La fonction financière à la BnF », « le budget de la BnF » vont évoluer en 2015 avec la mise en œuvre de la réforme liée au décret GBCP (Gestion budgétaire et comptable publique)

Techniques juridiques

Le stage sur le « droit de la propriété intellectuelle appliqué à la BnF » demeure d'actualité car très demandé.

Communication et services aux usagers

La communication élargie de la BnF sur les réseaux sociaux s'accompagne d'un effort important de formations (« Rédiger pour le Web », formations aux outils de gestion de contenu (Drupal, Fatwire).

A noter aussi les nombreuses formations mises en place dans le cadre de l'accueil des publics sur le site François-Mitterrand comme sur le site Richelieu qui verra en 2015 l'ouverture de salles rénovées.

Informatique et bureautique

La formation à la méthode Agile est étendue aux Product Owners

De nouveaux outils sont mis en place dans le cadre de réorganisations. Les formations à l'utilisation de ces outils sont prévues (logiciels et progiciels)

Langues

Près de 200 agents ont demandé des formations en langues dont 5 en langues rares

Formations spécifiques aux 4 missions principales de la BnF

1. Collecter et enrichir les collections : la nouvelle loi sur le dépôt légal des e-books entre en vigueur au 1er janvier 2015. De nouvelles formations seront instruites sur ce thème
2. Signaler les collections et enrichir les catalogues donneront lieu à des formations spécifiques au signalement des ressources numériques dans le Catalogue général, data.bnf.fr, Gallica, ReLIRE... La BnF devant répondre aux enjeux internationaux dans lesquels elle est investie, les formations seront adaptées aux besoins des experts et à la mise à jour de leurs connaissances.
3. Conserver : formations à la préservation et au stockage des documents numériques dans SPAR
4. Donner accès, diffuser et valoriser les collections : des formations à la consultation de la nouvelle interface du Catalogue général mise en place en 2015 vont concerner plus d'une centaine d'agents tout comme les formations spécifiques à l'Accueil /Médiation en haut-de-jardin. En outre, les formations à la consultation de la bibliothèque numérique Gallica, vont évoluer afin de favoriser particulièrement les agents de catégorie C.

V Programme prévisionnel détaillé (tableau annexe)